

4

La stratégie de diversification économique des pays des Grands Lacs, facteur de stabilité et de développement : une analyse du Burundi, du Congo et de la République Démocratique du Congo (RDC)

Solange Patricia Makaya Gaboua

Introduction

Contexte

La région des Grands Lacs est marquée par une forte instabilité politique et institutionnelle à cause des conflits sociopolitiques et militaires à répétition. Presque tous les pays de cette région ont connu plusieurs guerres civiles, des coups d'Etat et de nombreux changements de régimes politiques. Les économies des pays des Grands Lacs sont essentiellement fondées sur la production et l'exportation de matières premières, produits faiblement créateurs de la valeur ajoutée. Le niveau des échanges entre ces pays reste faible (entre 1 et 2 %). Le niveau de transformation de leurs matières premières est aussi faible. Le défi du développement pour leurs économies est de parvenir à une diversification économique devant permettre d'élever le niveau des échanges commerciaux dans la sous-région. Pour ce faire, il revient à chacun de ces Etats de définir des stratégies idoines visant à développer leur capacité de production, de transformation et d'exportation.

L'analyse des caractéristiques économiques de ces pays devrait permettre d'établir une corrélation entre stabilité politique et sociale et de dégager des perspectives de développement économique. Dans cette analyse, les échanges commerciaux diversifiés inter-Etats devront devenir le principal levier et vecteur de la stabilité et du développement de la sous-région.

Aussi bien pour tous les trois pays, producteurs et exportateurs de matières premières, la diversification de leurs économies pourrait susciter des avantages comparatifs devant justifier le développement des échanges entre ces pays.

Une économie est dite diversifiée si sa structure productive est diversifiée en un grand nombre d'activités différentes les unes des autres par la nature des biens et services produits (Jean-Claude Berthélemy 2005).

Intérêt de la recherche

Il est d'un grand intérêt d'étudier la stratégie de diversification des pays des Grands Lacs pour plusieurs raisons.

La première raison porte sur l'importance des ressources naturelles de ces pays. En effet, ils sont considérés comme de pays possédant d'importantes réserves de matières premières agricoles, minérales et énergétiques. Or, les économies basées sur les ressources naturelles sont vulnérables et sujettes à des conflits internes et externes liés souvent au partage de la rente minière et pétrolière. La diversification est un moyen pour consolider ces économies et limiter les risques de conflits et d'instabilité politique.

La deuxième raison est qu'il importe d'étudier en profondeur les actions économiques contribuant à la diversification des économies des pays de la région des Grands Lacs afin d'éclairer ce processus qui est d'une grande complexité et qui nécessite des conditions préalables pour sa réalisation et son aboutissement. Quasiment tous les pays d'Afrique, aujourd'hui, sont engagés dans un processus de diversification de leurs activités économiques et souhaitent faire partie d'ici 15 à 20 ans du groupe de pays émergents.

Objectifs

- montrer les caractéristiques de leurs économies et de leur insertion sur le marché régional et international;
- analyser les stratégies de diversification mises en œuvre, les atouts et limites dans les trois pays;
- montrer en quoi la diversification est un facteur de stabilité et de développement économique et social à travers le renforcement des échanges inter-États.

Revue de la littérature

Les stratégies de diversification

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) adoptés en septembre 2000 ont été le nouveau cadre de formulation des politiques et des stratégies

de développement par l'ensemble des pays. Le principal but était d'atteindre les objectifs de développement d'ici 2015. La revue à mi-parcours des progrès réalisés a montré que très peu de pays africains avaient réalisé des progrès significatifs. Des modèles économiques adaptés à l'étude des pays en développement ont été développés par plusieurs auteurs pour tenir compte de la spécificité de ces économies en développement. La question sur la diversification économique n'est pas récente, elle fait déjà son apparition dans les années 1930 avec les travaux de Laughlin qui cherche à démontrer que la concentration des activités est à l'origine des crises. Entre 1930 et 1940, on constate un développement rapide des travaux sur la diversification, qui vont s'étendre jusque dans les années 1970 et constituer ce que les économistes dénomment le nouveau paradigme de réflexion sur la croissance et le développement.

Le retard de développement des pays d'Afrique a permis le retour sur la question relative à la diversification économique, à cause des faibles performances économiques des pays, en particulier ceux de l'Afrique subsaharienne (Romer 1990 ; Acemoglu et Zilibotti 1997; Stanley et Bunnag 2001).

D'autres auteurs montrent que la diversification limite l'instabilité politique et institutionnelle du pays car, elle oriente l'économie nationale vers une direction opposée à l'économie de rente, source de conflits permanents au sein de l'élite pour la capture et la redistribution de la rente provenant des ressources naturelles (Collier 2004).

Selon Jean-Claude Berthélemy (2005), l'analyse de la diversification comme moyen de réduire les risques peut être étendue à la question de la vulnérabilité d'une économie ou d'une région face aux changements technologiques ou à l'arrivée de nouveaux concurrents sur le marché. C'est grâce à la diversification de son économie que la Chine et l'ensemble des pays émergents résistent aux fluctuations du marché international.

Imbs et Wacziarg (2003) montrent que la diversification s'accroît avec le développement économique, mesuré par le revenu par habitant, et l'investissement contribue fortement aux dynamiques de la croissance et surtout à l'accroissement de la productivité des nouveaux secteurs économiques¹.

En ce qui concerne les investissements comme facteurs de diversification, on a constaté dans les années 80 une chute rapide des taux d'investissement pour l'Afrique qui sont passés de 24,56 à 17,2 pour cent, tandis que pour la même période, les taux d'investissement de l'Asie et de la Chine ont augmenté respectivement de 22,7 à 29,5 pour cent et de 21,2 à 27 pour cent². Au moment où les pays asiatiques maintenaient cette dynamique des investissements, malgré la crise de 1997, on a constaté un accroissement de leur compétitivité et leur insertion progressive sur le marché international, alors que les pays africains n'ont pas pu soutenir leurs efforts d'investissements, accentuant ainsi leur marginalisation sur le marché international.

La stratégie de diversification peut aussi viser la remontée des filières et la constitution de grappes d'entreprises dans les zones économiques spéciales dans lesquelles l'Etat développe des infrastructures et des services de qualité dont ont besoin les entreprises manufacturières spécialisées dans l'exportation. Les pays en développement, notamment les pays d'Asie et d'Amérique latine, ont effectué des stratégies de diversification qui ont connu des succès. C'est le cas du Chili, de la Malaisie, de la Thaïlande, et récemment de la Chine et de l'Inde (Lepage, AERC 2010). La stratégie de développement de ces nouveaux pays industrialisés avait pour but de remplacer les exportations traditionnelles par de nouvelles en faisant jouer les avantages comparatifs des ressources naturelles, de main-d'œuvre ou d'espace.

Les politiques utilisées dans ces pays ont consisté dans un premier temps à utiliser l'avantage que représente une main-d'œuvre bon marché et disciplinée afin de gagner des parts de marché à l'exportation sur des produits à faible valeur ajoutée (le cas du textile). Puis, dans un second temps, à entreprendre une remontée de filière, c'est-à-dire passer d'une production de biens de consommation à une production de biens intermédiaires et des machines. Il faut souligner que cette stratégie n'est possible que si les salaires restent bas afin de dégager l'épargne suffisante à la remontée des filières. L'Etat était intervenu pour coordonner et favoriser l'industrialisation (infrastructures, scolarité, contrôle et affectation des aides, protectionnisme) et une politique scolaire active, pour obtenir une main d'œuvre qualifiée et un ralentissement de la croissance démographique grâce à la planification familiale.

Une étude récente sur la diversification des exportations des pays de la zone franc entre 1995 et 2007 montre que les pays de la zone franc ayant un revenu par habitant équivalent se distinguent plus par une faible croissance des exportations industrielles que par un faible degré de diversification. Ce qui apparaît comme un facteur de blocage de la croissance des exportations et de l'économie dans son ensemble. Les auteurs constatent aussi que les nouveaux produits d'exportation ont peu contribué à la croissance des exportations totales en raison des difficultés à porter et à promouvoir de nouveaux produits en zone franc, ce qui limite l'émergence de nouveaux produits phares (Cottet *et al.* 2012).

Commerce international

Le commerce international a fait l'objet d'une analyse scientifique au cours du XVIIIe siècle avec les travaux d'Adam Smith, de David Ricardo, puis au XXe siècle par Eli Heckscher, Bertil Ohlin et Paul Samuelson ainsi que Paul Krugman.

A. Smith (1776), en s'opposant aux mercantilistes, évoque deux hypothèses majeures. La première hypothèse est celle de l'avantage absolu (coût de production inférieur aux autres pays) : l'importation est à l'origine d'un gain à l'échange et il convient d'acheter à l'étranger ce qui y est disponible à moindre coût. Réciproquement, l'économie nationale exportera les biens pour lesquels elle

produit dans des conditions plus avantageuses. En revanche, David Ricardo, en 1817, développe la théorie de l'avantage comparatif. Selon cette théorie, un pays peut bénéficier de la spécialisation en produisant les biens pour lesquels il possède un avantage comparatif, et ce, même s'il possède un désavantage absolu pour tous les biens qu'il produit. David Ricardo suppose que le travail est le seul facteur de production et que ce facteur est mobile à l'intérieur du pays, mais immobile internationalement.

Les économistes Heckscher et Ohlin ont basé leur théorie du commerce international sur les différences de dotation en ressources entre les pays. Selon les auteurs, un pays ne va exporter que la ressource ou le bien qui nécessite pour sa production l'utilisation intensive du facteur le plus abondant dans le pays (à bon prix) et importera le bien qui est disponible à moindre coût à l'étranger. Si un pays possède en abondance de la terre, il va se spécialiser dans la production des biens qui nécessitent ce facteur.

La théorie d'Heckscher–Ohlin a été enrichie par l'introduction d'autres facteurs que la dotation des ressources, notamment les coûts de transport, les économies d'échelle et la politique publique qui influent aussi sur l'avantage comparatif. Lorsque l'extraction de la ressource est difficile, les facteurs de production complémentaire peuvent être recherchés comme la technologie, le capital et la main-d'œuvre qualifiée. D'autres auteurs ajoutent des variables qui peuvent influencer sur la structure sectorielle du commerce des ressources naturelles, notamment l'éducation, les infrastructures et les institutions (Lederman et Xu 2007). C'est uniquement lorsque ces éléments de l'avantage comparatif sont présents que le pays qui possède une ressource en abondance va exporter vers un pays riche en capital et en main-d'œuvre qualifiée et importer en échange des biens à forte intensité de capital (Davis 2009). Autrement dit, les pays se spécialisent en fonction de leur avantage comparatif et échangent des biens différents.

L'évolution de la théorie ricardienne, reprise par Heckscher – Ohlin – Samuelson, insiste particulièrement sur la rémunération des facteurs de production qui dépend de la rareté ou de l'abondance de ceux-ci. La théorie de l'avantage comparé fait apparaître le tableau des échanges entre les pays développés, qui produisent les biens manufacturés à forte intensité technologique, et les pays en voie de développement exportateurs des matières premières. Cette image, qui est difficilement soutenable à notre époque, a permis à Paul Krugman de fonder son travail théorique. Il s'agit pour lui de proposer des explications sur l'existence du commerce intra-branches, ce qui l'a conduit à renoncer au principe des avantages comparatifs et à la concurrence parfaite, et à privilégier les rendements croissants comme l'une des raisons de la spécialisation et des échanges. Cette théorie permet d'expliquer les échanges entre pays ayant des dotations en ressources initiales identiques et un niveau technique comparable, d'une part, mais aussi de comprendre le développement des échanges intra-branches.

Une spécialisation trop poussée de ces pays peut entraîner une dépendance vis-à-vis des marchés instables qu'ils ne maîtrisent pas. C'est la situation actuelle du Congo, du Burundi et de la République Démocratique du Congo qui exportent essentiellement des produits primaires. Nous Il est souhaitable que ces pays optent pour un nouveau modèle de diversification basé sur la possibilité de développer le commerce intra-régional dans le cadre de leur intégration.

Il existe une contradiction entre la théorie du commerce international et la diversification. Les théories classiques et néoclassiques du commerce international mettent l'accent sur le fait que les différences de dotations en facteurs incitent les pays à se spécialiser et à exporter des biens et services pour lesquels ils possèdent un avantage comparatif. L'adoption des théories du commerce international en Afrique n'a pas permis le développement des pays africains, et les pays développés sont passés par la diversification pour s'industrialiser et se développer. C'est donc la diversification qui serait un facteur de développement pour les pays en voie de développement et non la spécialisation.

Malgré la similitude des économies de ces pays en termes d'exploitation et d'exportation des matières premières, il devra apparaître une gamme de produits que chacun de ces pays pourra offrir sur les marchés internationaux, à partir non seulement des avantages comparatifs, mais aussi des avantages compétitifs qui en découleront suite à leurs atouts naturels, mais aussi de leurs dotations factorielles.

Questions de recherche

La problématique de la présente recherche s'articule autour des questions suivantes:

- En quoi les économies des pays des Grands Lacs ne sont-elles pas diversifiées?
- Quelle stratégie de diversification peuvent-ils adopter pour stabiliser et développer leurs économies et quel est le gain pour les économies des pays des Grands Lacs?
- Quelles sont les implications politiques de cette étude?

Approche méthodologique

Indicateurs concernant la diversification économique³

Pour répondre à la première question, plusieurs indicateurs seront utilisés afin de faire la démonstration de la non diversification des économies et du faible degré de transformation des produits bruts des pays des Grands Lacs.

1) Le premier est le poids des produits manufacturés dans les exportations de ces pays. Cet indicateur se calcule de la manière suivante:

$$PXPM = VXM/XT*100 \quad (1)$$

PXPM : poids des exportations des produits manufacturés ; VXM : valeur des exportations des produits manufacturés ; XT : exportations totales.

Si cet indicateur est inférieur à 10 pour cent, cela signifie que les exportations sont essentiellement constituées de produits bruts.

2) Le deuxième indicateur est l'indice d'Herfindahl. Il vise à estimer le degré de concentration des exportations d'un pays. Il se formule comme suit :

$$H = \sum s_i^2$$

où S désigne la part des exportations du bien dans les exportations totales, avec la valeur des exportations du bien. Il est ensuite normalisé pour en simplifier la lecture (Cottet *et al.* 2012).

$$H' = H - \frac{1}{n} / 1 - \frac{1}{n}$$

où n correspond au nombre total de biens exportés. Cet indicateur n'est pas à proprement parler un indice de diversification mais, au contraire, un indice de concentration des exportations: il vaut en effet 0 lorsque la diversification est maximale (n biens exportés en quantités égales), et tend vers 1 à mesure que la concentration devient maximale (un seul bien exporté). Interprété en termes de vulnérabilité, lorsque l'indicateur vaut 1, le pays est donc entièrement dépendant d'un unique produit pour ses exportations.

La deuxième question trouve sa réponse dans le calcul de la valeur ajoutée des industries de transformation des matières premières. Des simulations ont été faites pour démontrer en quoi la transformation sur place de certains produits bruts devrait contribuer à un net accroissement des recettes d'exportation des pays des Grands Lacs.

Les différentes formules qui serviront à simuler une valorisation sur place des matières premières locales sont les suivantes :

$$VA = VPF - MPICI \quad (2)$$

$$NR = RMP + VA \quad (3)$$

$$AR = (RN - AR)/AR*100 \quad (4)$$

$$G = NR - AR \quad (5)$$

VA = valeur ajoutée; VPF = valeur du produit fini; MPICI = matières premières et consommations intermédiaires ; RMP = recettes d'exportation sur les matières premières.

AR = accroissement des recettes d'exportation; NR = nouvelles recettes ;

AR = anciennes recettes ; G = gain.

Sur la base des caractéristiques économiques de ces trois pays, il apparaît justifié la possibilité d'une stratégie de diversification sur la base des avantages comparatifs.

Certains avantages comparatifs pourront être transformés en avantages compétitifs au bénéfice de certains pays, notamment dans certains secteurs de base comme celui du bois. La compétitivité est la faculté des entreprises ou des industries d'un pays à conserver ou accroître des parts de marché en comparaison avec d'autres pays.

Les données utilisées proviennent des Banques centrales du Congo, du Burundi et de la RDC. La période retenue est l'année 2010 pour le Congo, 2005 pour le Burundi, et 2009 pour la RDC.

Caracteristiques des économies étudiées

Congo

L'économie congolaise est principalement basée sur l'exploitation et l'exportation de pétrole, une ressource qui représente près de 60 pour cent du PIB et 90 pour cent des exportations. Le commerce extérieur du Congo reste donc dominé par le pétrole brut (90% des exportations). Les autres produits exportés sont le bois brut (5%), le pétrole raffiné et le gaz (3,2 %), le sucre (1,8%).

Malgré la crise économique mondiale, la croissance économique congolaise se maintient⁴ et les perspectives à moyen terme demeurent favorables⁵. Cette croissance économique reste toutefois vulnérable, non inclusive, peu diversifiée et largement tributaire du marché international du pétrole.

Le secteur primaire ne concourt qu'à hauteur de 3,65 pour cent du PIB, dont à peine 3,35 pour cent pour l'agriculture, l'élevage, la chasse et la pêche, et 0,30 pour cent pour la sylviculture et l'exploitation forestière.

Le pourcentage de la population occupée dans ce secteur est de 40,3 pour cent, réparti de la manière suivante : 50,4 pour cent pour les femmes et 32,2 pour cent pour les hommes (INS 2012)⁶. Le fort pourcentage des femmes occupé dans ce secteur s'explique par la prédominance des femmes dans l'agriculture.

Le secteur secondaire

Dans son ensemble représente 76,81%. Les industries manufacturières ne représentent que 3,55 pour cent ; celles extractives, notamment pétrolières, comptent pour 69,6 pour cent du PIB. Il convient toutefois de souligner la part non négligeable des BTP qui concourent pour près de 3 pour cent au PIB, avec des taux de croissance soutenus au cours de la période.

La population active occupée dans ce secteur représente 12,7 pour cent dans son ensemble, dont 5,7 pour cent des femmes et 18,4 pour cent des hommes (INS 2012)⁷. Le faible pourcentage des femmes dans ce secteur pourrait s'expliquer par leurs profils de formation qui ne leur permettent pas d'accéder à ce type de métier.

Le secteur tertiaire

Dans l'ensemble, représente 17,82 pour cent. Mise à part l'importance croissante de la branche commerce, restaurants et hôtels, qui concourt pour près de 5,5 pour cent au PIB, la branche transport et communication manque d'envol, puisqu'il ne représente plus que 4 pour cent, malgré les ressources importantes allouées à cette branche au cours de ces dernières années.

La répartition en pourcentage de la population active dans ce secteur se présente comme suit : 49,5 pour cent des hommes et 44 pour cent des femmes, soit 47 pour cent de la population active dans son ensemble (INS 2012)⁸. La forte présence des femmes dans le secteur tertiaire, comparativement au secteur secondaire, est due au fait que l'accès ne dépend pas d'une expertise donnée, notamment dans le secteur du commerce.

L'économie congolaise est fortement tributaire de la branche pétrolière qui n'offre que très peu d'emplois formels (moins de 2000 emplois directs et indirects). Toutefois, le développement des autres secteurs d'activité économique reste conditionné par l'apport de cette branche, qui lui procure l'essentiel des ressources.

Dans cette situation, le pays connaît un déficit d'offre agricole interne se traduisant, entre autres, par « l'insécurité alimentaire », déficit généralement comblé par des importations massives de produits les plus divers.

En outre, il convient de souligner la faible intégration des secteurs d'activité économique : les relations intersectorielles sont au plus bas. C'est un pays, pour l'essentiel, voué à l'activité d'import/export. Les quelques industries de transformation locales restent largement tributaires des importations et n'arrivent pas à développer des marges de compétitivité suffisantes, ce qui traduit une forte vulnérabilité de ces industries, vis-à-vis des chocs extérieurs. Cette vulnérabilité se répercute souvent sur le niveau des prix et donc sur le pouvoir d'achat des ménages

Burundi

L'économie burundaise est essentiellement agropastorale. La répartition du PIB au prix du marché se présente ainsi qu'il suit : le secteur primaire représente plus de 40 pour cent (environ 43%), le secteur secondaire 16 pour cent et le tertiaire 34 pour cent, les impôts et taxes 7 pour cent. La création des richesses dans ce pays est donc essentiellement impulsée par la production agricole comparée au secteur secondaire. C'est une économie rurale, basée essentiellement sur l'agriculture et l'élevage.

Le secteur primaire

La production agricole burundaise est répartie entre les produits destinés à l'exportation, comme le café, le thé et le coton, et les cultures vivrières. L'agriculture

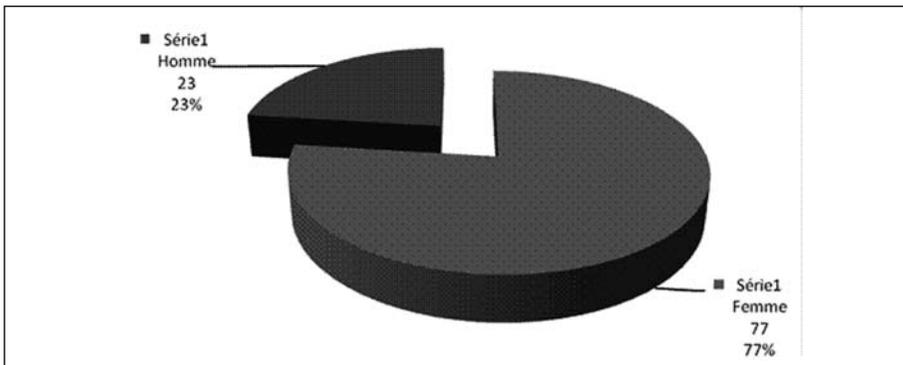
emploi plus de 90 pour cent de la main-d'œuvre. La contribution de la production vivrière au PIB est de 34,3 pour cent et celle du secteur de rente de 2 pour cent. Près de 81 pour cent de la superficie agricole potentielle est mise en culture.

Plusieurs contraintes limitent toutefois les performances de cette filière:

- une atomisation des exploitations agricoles résultant de l'accroissement démographique et de la faible disponibilité d'emplois non agricoles en milieu rural;
- une dégradation des sols causée par une forte exploitation ;
- une faible intensification des systèmes d'exploitation, les maladies des cultures ;
- et enfin les aléas climatiques.

La prédominance de la culture de rente a contribué à la réduction des revenus de nombreux ménages qui vivent désormais dans des conditions de précarité prononcée. Les mauvaises conditions de vie que connaissent les ménages dans les zones rurales ont un impact direct sur la pauvreté des femmes qui n'ont toujours pas accès à l'encadrement agricole, aux intrants et aux infrastructures agricoles.

La production agropastorale, qui représente 50 pour cent du PIB, constitue la ressource la plus importante du Burundi. Les données statistiques montrent que 94,3 pour cent de la population active dépendent de l'agriculture de subsistance. Le secteur agricole occupe près de 60 pour cent de la population active, avec un pourcentage des 77 pour cent des femmes. Le nombre des femmes occupé aux activités de culture et de maraîchage demeure élevé.



Graphique 4.1 : Population active par sexe dans le secteur agricole en pourcentage
Source : UNICEF, analyse de la situation de la femme et de l'enfant au Burundi, 2009

L'élevage

Le cheptel burundais est composé de plusieurs variétés d'espèces parmi lesquelles les bovins, les caprins, les volailles, les ovins et les porcins.

Tableau 4.1 : Evolution du cheptel de 2005 à 2007 (en milliers de têtes)

Libellés	2005	2006	2007
Bovins	395741	433800	479106
Caprins	1194780	1438713	1606717
Ovins	242933	266510	292916
Porcins	169572	178737	189505
Volailles	945318	1142102	1315788

Source : Direction générale de la planification et de la prospective du Burundi

La tendance est à la hausse de chaque catégorie d'animaux. Mais la totalité de la production est destinée à la consommation locale⁹.

En ce qui concerne la dimension genre dans le secteur de l'élevage et de la pêche, les données ne sont pas disponibles. Les femmes s'occupent de la transformation des sous-produits de ce secteur. Dans le domaine de la commercialisation, elles sont moins présentes.

Le secteur secondaire

Le secteur des industries extractives du Burundi est peu développé. L'exploitation du coltan a permis d'impulser une dynamique nouvelle dans le secteur en portant ses exportations à près de 10 pour cent des exportations totales. (A. Monkam 2010). Les contraintes à l'expansion et au développement des industries extractives résident principalement dans l'enclavement du pays, la vétusté des infrastructures de transport et la crise sociopolitique.

Le pays présente un potentiel agroalimentaire important, avec la production des fruits, des légumes et du lait. Le pays pourrait exporter les jus de banane, d'ananas, de fruits de la passion et de tomates dans la sous-région et éventuellement dans le monde.

Malgré l'important potentiel hydroélectrique du pays, le taux d'accès à l'électricité est de 2,1 pour cent en moyenne entre 2007 et 2010, l'un des plus bas du monde et la consommation moyenne ne dépasse pas 23 KWH/habitant/ an (profil Genre du Burundi, 2011, p.39).

Le secteur tertiaire

L'économie burundaise, longtemps tournée vers le secteur primaire, s'oriente vers le secteur de services qui se développe rapidement. Il a représenté 40 pour cent du PIB en 2013 (BAFD et OCDE 2014). En ce qui concerne l'emploi formel et informel dans l'ensemble des secteurs, les hommes et les femmes y participent. On trouve : 19 pour cent des femmes dans la fonction publique, 27 pour cent dans le secteur paraétatique, 28 pour cent dans le secteur privé et 70 pour cent

dans le secteur informel, notamment l'agriculture et l'artisanat (Profil Genre, p. 42). Même si le code de travail prône l'égalité, l'accès des femmes à l'emploi salarié est très limité.

RDC

La situation économique qui s'était dégradée suite aux turbulences socio-politiques a amorcé, depuis 2002, une phase de croissance, avec un taux de croissance annuel moyen du PIB de 5 pour cent. L'activité économique de ce pays est soutenue en grande partie par les secteurs de l'agriculture (57,9%), des mines (14%), le commerce de gros (22%) et la construction (9%). Avec cette répartition sectorielle, le secteur agricole apparaît comme le principal pourvoyeur d'emplois (près de 66 pour cent de la population active). Les principaux produits exportés par la RDC sont : le cuivre, le cobalt, le coltan, le diamant et l'électricité¹⁰. La RDC exploite d'importants gisements de minerais et dispose d'une cinquantaine de minerais recensés, dont à peine une douzaine est exploitée.

Le secteur primaire

La RD Congo renferme le plus grand couvert forestier d'Afrique centrale, avec 128 millions d'hectares de forêts humides, soit 47 pour cent du massif forestier tropical. Le bois, qui peut contribuer davantage au revenu du pays, est malheureusement exporté à l'état brut (en grumes), ne pouvant générer qu'une très faible valeur ajoutée.

Le manioc est la culture la plus pratiquée en RDC et fait partie de l'aliment de base pour sa population. La stratégie du gouvernement est d'inciter à la transformation de ce produit dont les dérivés (l'amidon, le gari, la farine panifiable, l'atchéké, le tapioca, etc.) font l'objet des échanges entre pays de la sous-région et avec ceux de la CEDEAO. Dans le secteur primaire, les femmes sont les plus actives (70%). Dans le sous-secteur agricole, les femmes représentent 52 pour cent, mais les hommes, à un degré moindre (48%), y sont également actifs (Asdi 2009).

Le secteur secondaire

La RDC dispose de trois cimenteries dont deux dans le Bas-Congo et une dans le Katanga. Il est le 4ème producteur mondial de diamant. Cette activité constitue la majorité des exportations (717 millions d'USD, soit 52 pour cent des exportations en 1997).

L'industrie d'emballages est très peu développée en RDC. Quelques usines implantées à Kinshasa produisent des sacs en polypropylène (TISSAKIN), des cartons (PEGAL) et des flacons et emballages en plastique. Les PMI, qui œuvrent dans la production de boissons (laiterie, eau et jus), connaissent des ruptures de

stock de flacons. On note aussi l'existence de savonneries, d'entreprises textiles et des industries agroalimentaires produisant du beurre, du lait, des boissons, des entreprises pharmaceutiques, etc., filiales de grands groupes multinationaux.

Le secteur tertiaire

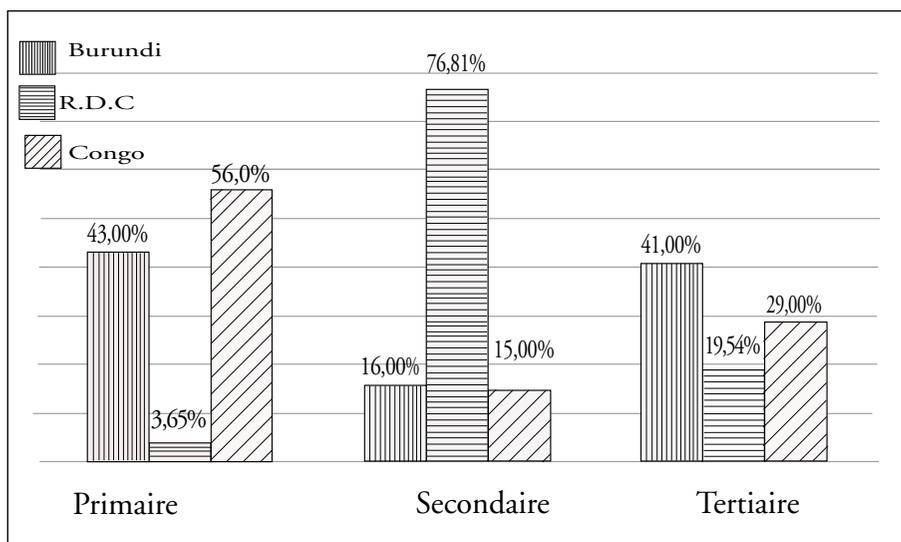
Dans le secteur du commerce et des services, les femmes représentent 25% de la population active.

Le poids des secteurs d'activités, les atouts et limites dans les trois pays

Sur la base de l'approche comparative, on peut constater que le secteur primaire possède un poids relativement important en RDC et au Burundi (56% et 43%), alors qu'il est très réduit au Congo (3,6%). Cela peut s'expliquer par le déclin du secteur agricole au Congo.

Le secteur secondaire se présente en revanche de façon différente. Il a un poids très important au Congo (76,8%) et faible en RDC et au Burundi (16% et 15%). Cette situation s'explique par la place dominante du secteur pétrolier au Congo.

S'agissant du secteur tertiaire, le contraste est moins accentué. Ce secteur dispose d'un poids relativement important au Burundi (41%), comparativement en RDC (29%) et au Congo (19,5%).



Graphique 4.2 : Répartition sectorielle

Source : Auteur, à partir des données du programme régional d'appui au développement du secteur privé pour les pays d'Afrique centrale, avril 2012.

Le tableau 2 ci-dessous montre les principales productions des trois pays et analyse les atouts et limites que présente chaque pays.

Tableau 4.2 : Principaux produits, atouts et limites des économies étudiées

Pays	Principale production	Atouts	Limites
Burundi	Thé, café, coton	Ressources agricoles Monnaie nationale	Capital humain(F) Réseau de transport et de communication(F) Qualité des institutions (F)
Congo	Pétrole, bois, sucre	Ressources naturelles Terres agricoles Enorme réseau hydraulique	Capital humain(F) Réseau de transport et de communication(F) Qualité des institutions(F) Manque de souveraineté monétaire
RDC	Cuivre, diamant, bois, cobalt, argent, uranium, coltan, or, étain, tungstène, manganèse	Importantes ressources naturelles Terres agricoles abondantes Plusieurs essences forestières Monnaie nationale	Capital humain(F) Réseau de transport et de communication (F) Qualité des institutions(F) Dollarisation de l'économie

Source : Auteur, à partir des données du programme régional d'appui au développement du secteur privé pour les pays d'Afrique centrale, avril 2012. NB. F=faible

Malgré des taux de croissance élevés, ces pays enregistrent une hausse de la pauvreté par manque de redistribution équitable des richesses et à cause du faible niveau d'investissement. La situation sociale est préoccupante dans ces pays où l'on constate une croissance sans création d'emplois. La principale explication est l'insuffisance du niveau de création de richesses et des politiques de redistribution inefficaces pour booster un développement économique et social. Ce sont des économies qui génèrent peu d'emplois formels du au niveau élevé du secteur informel et par le poids important de l'agriculture de subsistance.

Le Congo, dont les exportations sont très concentrées, est également le pays qui présente un niveau de sophistication plus important. Même si le pétrole constitue le principal produit d'exportation, ce pays arrive quand même à exporter des produits transformés, même si ces produits sont encore minoritaires (pétrole raffiné, sucre, bois transformé, butane, méthane).

Le Burundi et la RDC ont des exportations moins concentrées, mais la transformation reste faible. L'économie de la RDC reste caractérisée par la

prépondérance du dollar américain comme instrument de mesure, moyen de paiements et réserve de valeur. Selon la Banque centrale(2010), près de 90 pour cent des dépôts en banque sont libellés en dollars américains tandis qu'au moins 95 pour cent des crédits sont octroyés dans cette même devise.

Stratégies de diversification mises en œuvre dans chaque pays : atouts et limites

Les politiques de développement adoptées dans les différents pays dénommés Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP) sont composés d'un certain nombre d'axes. Ces différents axes et priorités proviennent des DSRP des pays étudiés.

Les stratégies de Réduction de la Pauvreté mise en œuvre dans les trois pays

- Axe 1 : Amélioration de la gouvernance et consolidation de la paix et de la sécurité

Le Congo à travers son gouvernement, veut développer un programme dont l'objectif est de permettre à ce pays d'avoir un meilleur fonctionnement des institutions, des politiques sectorielles pertinentes dans le cadre du développement durable.

Le Burundia opté comme stratégie le renforcement de la primauté du droit et de la justice ainsi que la culture démocratique, la promotion d'une administration efficace, la mise en œuvre de la politique de décentralisation, d'un système de gestion transparente des finances publiques, du désarmement de la population civile afin de lutter contre la prolifération des armes légères.

En ce qui concerne la RDC, le DSRP-2 (2011-2015) fait suite au DSRP-1 (2006-2010) qui repose sur quatre piliers. Pour l'axe 1, la priorité concerne le renforcement de la gouvernance et la consolidation de la paix.

- Axe 2 : Promotion de la croissance et de la stabilité

Le Congo souhaite avoir une croissance qui bénéficie aux couches sociales les plus pauvres par la valorisation et la promotion des ressources naturelles en intégrant l'ensemble des secteurs porteurs de croissance (pétrole, forêt, agriculture, etc.).

Pour le Burundi, les priorités suivantes ont été retenues : la redynamisation des secteurs dotés d'un potentiel de croissance (cultures vivrières, secteurs d'exportation), la relance du secteur privé, la réhabilitation et la modernisation des infrastructures de transport, de production d'énergie et de télécommunication, et le rétablissement de l'équilibre macroéconomique.

Pour l'axe 2, la RDC préconise la diversification de l'économie en vue d'une accélération de la croissance et de la création d'emplois.

- **Axe 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base**

L'objectif ici, pour le Congo est de garantir l'accès de l'ensemble de la population à une éducation de qualité, d'améliorer leur état de santé, de satisfaire les besoins alimentaires des populations, d'améliorer l'accès à l'eau potable, aux logements décents et le cadre de vie des populations.

Le Burundi, pour cet axe, a identifié les priorités dans les secteurs de la santé et de l'éducation, de l'eau, de l'assainissement, de la planification urbaine ainsi que de la fourniture de logements décents.

La RDC, pour cet axe, veut améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base et le capital humain.

- **Axe 4 : Environnement social et intégration des groupes vulnérables**

L'objectif, pour le Congo, ici, est d'étendre la protection sociale à l'ensemble de la population.

La RDC, pour cet axe, a retenu comme priorité la protection de l'environnement par des mesures visant à réduire l'impact du changement climatique.

- **Axe 5 : Lutte contre le VIH/SIDA**

Pour le Congo, il s'agit, pour cet axe, de réduire la prévalence du VIH/SIDA au sein de la population.

Le Burundi veut réduire la propagation du VIH/SIDA par la prévention et la fourniture des soins aux malades.

Les nouvelles politiques de développement

Pour chaque pays, l'analyse sera limitée à quelques secteurs d'activités.

L'agriculture et la chaîne agroalimentaire

Compte tenu des perspectives régionales et internationales du marché et de ses atouts, le Congo envisage d'asseoir sa stratégie de diversification basée sur la création des grappes de compétitivité (clusters). La stratégie du Congo, dans le secteur agricole, consiste dans le développement de l'agriculture à travers la mise en place des villages modernes, l'importation des machines agricoles, la création des stations de mécanisation en vue de l'amélioration des rendements.

Le Burundi se propose de faire de la modernisation et de la diversification de l'agriculture et de l'élevage une des priorités de la croissance économique.

La vision du développement de la RDC se matérialise à travers la stratégie harmonisée du secteur agricole et rural, adoptée en avril 2010, dont les axes stratégiques se déclinent comme suit : (i) améliorer l'accès aux marchés et aux infrastructures rurales ainsi que les capacités commerciales ; (ii) développer la production végétale, animale, halieutique et artisanale ; (iii) renforcer la gouvernance ainsi que les capacités institutionnelles et des ressources humaines ; (iv) organiser le monde rural en structures autogérées et assurer le financement du secteur.

Le pétrole et les hydrocarbures

La stratégie de diversification dans ce secteur consiste dans l'accroissement de la part du pétrole raffiné dans les exportations du Congo. La branche représente près de 70 pour cent du PIB, ce qui expose l'économie à des fluctuations du marché.

En République Démocratique du Congo, la production a régressé de 8,5 pour cent en 2010, soit 8,6 millions de barils (soit près de 30000 barils/jours), contre 9,4 millions en 2009. Cette contre-performance s'explique par le retard pris dans les travaux de reconditionnement de certains puits pétroliers.

Les mines

Le secteur minier est en plein développement en République du Congo. Il contribue à la diversification de l'économie et est susceptible d'accélérer durablement la croissance. Le Congo s'efforce également de développer ses infrastructures de transport et d'énergie afin de favoriser le secteur minier.

Au Burundi, l'Etat envisage de promouvoir le secteur minier en tant que composante importante de la croissance économique. Pour ce faire, un code minier attractif sera élaboré afin d'attirer les investisseurs étrangers pour l'exploitation des gisements qui ont fait l'objet d'une étude de faisabilité. Parallèlement, les recherches seront intensifiées sur les sites où les traces ont été identifiées et dont les études doivent être actualisées. Mais actuellement, sa production ne se limite qu'à la production de la cassitérite et au coltan, alors que son sous-sol regorge de nombreux minerais.

La RDC compte parmi les géants miniers actuels du monde. En effet, son sol et son sous-sol regorgent d'énormes potentialités inégalement réparties sur l'ensemble du pays. En effet, jadis moteur de l'économie nationale, le secteur minier a connu une grande régression pendant la décennie 90. Selon les statistiques de la Banque Centrale de la RDC, pour la même période, la part des industries extractives représente 45 pour cent du PIB, dont 38,91 pour cent pour le secteur minier. En 2013, le secteur minier représente plus que 13,6 pour cent du PIB et 14 pour cent des exportations du pays (CEEAC 2013).

Technologies de l'information

Le développement des technologies de l'information et de la communication est une composante importante de la croissance économique et de la création de nouveaux emplois au Burundi. Cette volonté sera matérialisée à travers une politique qui aura pour objectif de permettre aux Burundais d'accéder aux techniques modernes de l'informatique et de la télécommunication, de développer le secteur des services et la formation de l'expertise nationale.

La vision du gouvernement de la RDC par rapport à ce secteur consiste à améliorer significativement la contribution de la poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au développement économique et social du pays, conformément à la stratégie de développement du secteur des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication adoptée par le pays.

Services

Les réformes au Burundi concerneront également la restructuration du système financier et fiscal qui constitue un goulot d'étranglement sérieux à l'essor du secteur privé. Les codes du commerce, des sociétés et des investissements seront également revus afin de les adapter à l'environnement des affaires. La participation d'un secteur privé bien structuré et efficient sera un des objectifs fondamentaux du Burundi afin de créer non seulement une classe moyenne d'opérateurs économiques, mais également de développer la base d'une croissance économique forte et durable, source de création de richesses et d'emplois.

Infrastructures

Le Burundi accordera une priorité aux infrastructures économiques sans lesquelles le pays ne pourra pas réaliser la croissance économique accélérée souhaitée.

Pays enclavé, son atout réside dans la densité du réseau routier national et sa position géographique. Au carrefour de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique centrale et au centre de la région des Grands Lacs, le Burundi peut être la plaque tournante de la sous-région reliant la partie australe du continent via le Corridor Sud vers Durban en Afrique du Sud, l'océan Atlantique par le chemin de fer via Kalémie en RDC vers le port de Matadi, l'océan Indien par le Corridor Nord vers Mombassa et par le Corridor Central vers Dar-Es-Salaam.

C'est la même tendance au Congo et en RDC qui accusent un déficit important en infrastructures routières, ferroviaires, énergétiques, etc. Les pays ont décidé de consacrer la plus grande partie de leurs ressources dans la réalisation des infrastructures.

A la fin de la guerre froide, les pays, par l'intermédiaire des Institutions de Bretton Woods, ont adopté des politiques de développement consignées dans des Documents stratégiques de réduction de la pauvreté, dont l'objectif principal est la réduction de la pauvreté. Malgré l'adoption de ces politiques, la situation économique et sociale de ces pays ne s'est pas améliorée, le niveau de pauvreté n'a pas baissé de façon significative. Les insuffisances constatées dans les DSRP ont occasionné la mise en place des Documents stratégiques pour la croissance et l'emploi dans le but de promouvoir la croissance tout en réduisant la pauvreté (croissance pro-pauvre). Malgré ces stratégies en cours, la forte croissance observée dans ces pays n'a pas encore eu des effets réels sur la réduction de la pauvreté.

Diversification, commerce intra-régional et développement

Il existe dans les pays des Grands Lacs d'importantes possibilités qui permettent de développer le commerce régional et de réaliser leur développement, mais ces opportunités ne sont pas encore exploitées.

Caractéristiques du secteur industriel au Burundi, au Congo et en RDC

Evolution du secteur industriel par pays

Sur la base des données disponibles et d'une étude récente réalisée par la CEA (2013), nous analyserons le niveau d'industrialisation de ces trois pays.

Tableau 4.3 : Situation du secteur de l'industrie au Burundi, Congo et RDC

	Taux de croissance annuelle moyenne de la VAM(%)		Taux de croissance annuelle moyenne du PIB du secteur non manufacturier		Degré d'industrialisation ou VAM par habitant à prix constant (2000) US \$			VAM en pourcentage du PIB en dollars courant		
	2000-2005	2005-2010	2000-2005	2005-2010	2000	2005	2010	2000	2005	2010
Burundi	3,32	1,57	2,10	4,27	8,21	8,44	22,0	7,72	8,40	13
Congo	11,85	5,48	3,33	4,80	34,95	55,58	198,3	3,48	5,10	7
RD Congo	4,78	6,43	4,37	5,37	4,05	4,09	13,5	4,76	4,59	7
Afrique	3,24	5,19	4,84	5,44	65,87	68,92	78,60	11,20	10,53	10,37
Pays développés	6,74	7,06	4,95	5,88	254,20	322,00	430,09	19,47	20,57	21,66

Source : Rapport final CEEAC (2013) sur la stratégie de développement du secteur industriel de l'Afrique centrale. Etat des lieux et diagnostic, p.24

Parmi les indicateurs qui permettent de comprendre le niveau du développement industriel, on peut retenir le degré d'industrialisation en tenant compte de la Valeur ajoutée du secteur manufacturier (VAM) et de la croissance industrielle et du taux de croissance annuelle cumulé de la VAM par habitant. Le degré d'industrialisation ou VAM par habitant permet de déterminer les pays qui ont une capacité manufacturière nettement élevée ou supérieure à la moyenne africaine (\$100), de même que ceux qui n'ont pas encore d'activité manufacturière de réelle importance (CEEAC 2013).

La croissance industrielle, en tenant compte du taux de croissance annuelle de la VAM, permet de déterminer les pays qui s'industrialisent avec le plus de dynamisme, ainsi que ceux dont l'industrialisation stagne ou régresse. Les pays dont la croissance est supérieure à 2,5 pour cent (niveau 3,5 fois plus élevé que la moyenne africaine) sont considérés comme ayant une croissance très élevée (CEEAC 2013).

Sur la base de ces indicateurs, la CEEAC a classé les pays de la région en quatre groupes.

Le premier groupe est celui des pays en progrès, dont le niveau d'industrialisation est relativement élevé et une croissance industrielle peu élevée.

Le second groupe est celui des pays en rattrapage, qui connaissent une croissance industrielle très élevée et un niveau d'industrialisation relativement supérieur à la moyenne africaine.

Le troisième groupe est celui des pays en retard, qui ont un niveau d'industrialisation relativement satisfaisant, mais qui ne sont pas parvenus à un niveau de croissance industrielle qui permettent d'améliorer suffisamment la situation.

Le dernier groupe est celui des pays qui sont encore à une phase initiale caractérisée par un niveau d'industrialisation et une croissance industrielle très faible.

Selon la classification de la CEEAC, le Congo se trouve dans la catégorie des pays en retard, c'est-à-dire le troisième groupe. C'est un pays producteur de pétrole, ayant connu des troubles sociopolitiques et dont le secteur industriel est encore embryonnaire. Le Burundi et la RDC sont classés dans le dernier groupe de pays. L'économie burundaise dépend du secteur rural, et la RDC, malgré la grande richesse du sous-sol, ne profite pas de cette richesse pour amorcer le développement industriel.

L'industrie joue un rôle stratégique dans le développement d'un pays, car c'est une source de demande pour les autres secteurs ; il peut avoir un effet d'entraînement sur le développement des autres secteurs tels que les banques, le transport, les assurances, les télécommunications, l'agriculture, etc.

La performance industrielle des trois pays

La diversification des exportations suppose de créer de nouvelles lignes d'exportations et de les promouvoir, mais aussi d'accroître et de maintenir les montants des produits qu'on exporte. A revenu par habitant semblable, les pays de la zone franc se distinguent davantage par une faible croissance des exportations industrielles que par un faible degré de diversification. Cette particularité apparaît comme un facteur de blocage de la croissance des exportations et de l'économie en général. La promotion des nouveaux produits va donc dépendre des performances des exportations traditionnelles (Cottet *et al.* 2012).

Au niveau industriel, l'innovation et la productivité sont des facteurs de compétitivité. Les entreprises qui subsistent dans ces pays ont du mal à trouver des financements pour développer leurs activités, ni les capacités financières pour s'adonner à la recherche et se procurer des équipements pour être concurrentiels sur le marché international. Ces facteurs réunis ne permettent pas aux entreprises d'être compétitives, ni de vendre leurs produits sur les marchés extérieurs.

Tableau 4.4 : Indicateurs de performance industrielle par pays en 2010

	Part des produits de moyenne ou haute technologie dans la VAM	Capacité d'exportation des produits manufacturés	Intensité de l'industrialisation ¹¹
Burundi	2	0,91	7,5
Congo	5	1,08	6
R D Congo	8	1,34	7,5
CEEAC	7	2,18	7,15

Source : Rapport final CEEAC (2013) sur la stratégie de développement du secteur industriel de l'Afrique centrale. Etat des lieux et diagnostic, p.82

L'intensité de l'industrialisation qui permet à la fois de connaître le degré d'industrialisation de l'économie et la qualité du tissu industriel dans les pays se situe autour de 7,15 au sein de la CEEAC. Soulignons que seul le Cameroun a une intensité de l'industrialisation se situant à 13,3. La moyenne par pays montre un faible développement du secteur industriel. Ces pays doivent changer leurs structures de production pour que leurs économies soient moins dépendantes des fluctuations de cours des matières premières.

Des économies faiblement diversifiées

Le poids des produits manufacturés dans les exportations

Tableau 4.5 : Contribution des différentes branches à la formation du PIB en 2010

	Burundi %	Congo %	R D Congo %
Part des industries extractives dans le PIB	1,1	70,3	13,5
Hydrocarbures	0,0	70,3	2,0
Mines	1,0	0,0	11,5
Part VAM dans le PIB	13,0	7,1	6,5
Contribution des branches à la VAM			
Industries alimentaires	70,0	37,0	30,0
Industries chimiques et pétrochimiques	13,8	18,0	6,0
Industries du bois et des produits dérivés (fabrication des meubles, papier imprimeries)	7,4	35,2	11,1
Industries textiles, vêtements, cuir	0,0	0,0	42,9
Industries métallurgiques	0,0	2,1	0,0
Fabrication des machines, équipements, matériels de transport	0,0%	3,5%	0,0%
Fabrication matériaux de construction, autres industries	0,0%	4,3%	9,8%

Source: CEEAC (2013), Rapport final CEEAC (2013) sur la stratégie de développement du secteur industriel de l'Afrique centrale. Etat des lieux et diagnostic, p.62.

Le tableau 5 montre une faible diversification de la structure productive, qui se traduit par une contribution sectorielle du PIB déséquilibrée. Le Congo, pays producteur du pétrole, est marqué par une prédominance de l'industrie extractive, avec une faible contribution des autres secteurs tels que l'agriculture. Le Burundi, pays non pétrolier, a une contribution de l'agriculture plus importante par rapport aux autres secteurs. En RDC, on voit la prédominance du secteur textile.

Une étude récente publiée en octobre 2010 conjointement par le bureau du Conseiller spécial de l'ONU pour l'Afrique, par l'OCDE et le NEPAD « *Economic Diversification in Africa: A Review of Selected Countries* » examine les facteurs de diversification dans les pays d'Afrique. L'étude recense six principaux facteurs de diversification qui pourrait inspirer les gouvernants des différents pays.

- Les gouvernements doivent établir un climat propice aux affaires, notamment un cadre réglementaire, porteur des mesures d'incitation pour le commerce international et une aide aux pôles économiques qui contribuent à la diversification.
- En raison de sa taille modeste et de ses difficultés d'accès aux capitaux, le secteur privé de l'Afrique a besoin de l'appui des pouvoirs publics pour tirer parti des opportunités, stimuler l'innovation et élargir ses activités.
- Le développement d'activités locales de transformation des ressources naturelles est de nature à stimuler la diversification et les recettes minières peuvent financer d'autres secteurs d'activité.
- Pour compenser la taille modeste des marchés nationaux, l'intégration régionale est indispensable, notamment en vue d'atténuer les obstacles qui freinent les échanges régionaux et d'investir dans l'infrastructure régionale.
- Les capacités institutionnelles et les ressources humaines doivent être renforcées.
- Une plus vaste coopération internationale permettrait aux partenaires, émergents et de longue date, de développer les marchés d'exportation des produits africains par le biais d'accords commerciaux favorables et d'investissements dans l'infrastructure économique de l'Afrique.

Relation entre commerce intra-régional, diversification et développement

Les économies et les marchés de ces pays sont de petite taille, enclavés, exception faite pour la RDC. Relier les différents marchés permettra d'augmenter les possibilités d'investissement et de croissance au-delà des villes. L'intégration régionale peut jouer un rôle important pour accélérer le développement dans les trois pays. La croissance économique de ces pays, basée sur l'exportation de leurs matières premières sur les marchés extérieurs, n'a eu que peu d'impact sur la baisse du chômage (particulièrement chez les jeunes) et de la pauvreté. Ces pays doivent avoir pour objectif non seulement de diversifier la gamme de leurs

exportations, mais aussi de penser à la transformation de leurs matières premières de manière à réduire la dépendance par rapport aux produits de base et à mettre en place des politiques qui permettront à la majorité de la population de participer aux échanges. Pour pouvoir satisfaire les besoins alimentaires de la population galopante de ces pays et alimenter les centres urbains, il est nécessaire de créer pour ces produits des marchés intra-régionaux. En dehors des produits agricoles, d'autres opportunités d'échanges peuvent exister à partir de la fabrication des produits manufacturés.

Les régions à excédents vivriers et celles à déficit vivrier, à cause des différences qui existent au niveau des saisons et des structures de production, peuvent développer des échanges. La valeur marchande de la production de denrées alimentaires de base africaine est d'au moins 50 milliards de dollars par an, ce qui représente l'équivalent de trois quarts de la valeur totale du produit agricole (Banque mondiale 2008).

Une enquête menée par la Banque mondiale en 2012 sur les commerçants exerçant le commerce entre la RDC et le Burundi, entre la RDC et le Rwanda et entre la RDC et l'Ouganda, montre que la majorité des commerçants sont des femmes (85%). Cette enquête a montré qu'elles versent régulièrement des pots de vin aux agents de sécurité, et font l'objet de harcèlement répété. C'est un commerce risqué, mais qu'elles ne peuvent abandonner parce que les recettes issues de ce commerce représentent la principale source de revenu du ménage. Ces commerçantes subissent donc régulièrement différentes formes de violences. Ce climat d'insécurité économique et physique compromet la source de revenu de ces ménages, mais aussi pose le problème de l'accès de cette couche sociale aux crédits et à l'information sur la réglementation commerciale (Paul Brenton *et al.* 2012).

Le commerce régional en Afrique présente de grandes possibilités de développement, mais qui demeurent encore inexploitées. Pour attirer les investissements dans les industries agro-alimentaires, manufacturières et les activités de services, il faut réduire les coûts de transaction qui peuvent limiter la capacité des entrepreneurs africains à se déplacer, à investir et à échanger des biens et services entre les différents pays.

Le secteur manufacturier peut ouvrir des perspectives importantes pour le développement du commerce intra-régional, car, au fur et à mesure que le revenu par habitant augmente, le modèle de consommation de la population se modifie. Les produits transformés peuvent offrir des perspectives intéressantes pour l'exportation et pour booster la croissance du commerce.

La plupart des économies des pays des Grands Lacs se caractérisent par une croissance élevée par rapport à la moyenne mondiale. Cette augmentation de revenus dans ces pays est propice au développement des échanges transfrontaliers dans les produits manufacturiers de base (matières en plastique) qu'il est coûteux

d'importer des marchés extérieurs. Le commerce transfrontalier des services est un secteur en pleine expansion qui peut être exporté et améliorer l'accès des populations et des sociétés à des services moins coûteux et plus diversifiés.

La situation géostratégique de la RDC, avec 9 pays voisins, membre de quatre communautés économiques régionales, lui confère un important rôle à jouer dans la région. En dépit des atouts de ce positionnement et malgré la libéralisation accrue du commerce international, les performances du pays en matière d'intégration commerciale restent faibles, la part de l'Afrique dans les exportations de la RDC représentant, en valeur, moins de 10 pour cent du total des échanges du pays. Le mauvais état des infrastructures portuaires, électriques et d'interconnexions routières, l'inefficacité et le coût élevé des services de transport et les innombrables tracasseries et prélèvements imposés par une multitude d'institutions entravent la réalisation des avantages de l'intégration régionale. Ces obstacles au commerce transfrontalier ont rendu ces échanges les plus lents, les plus onéreux et les plus risqués du continent. Les procédures transfrontalières prennent en moyenne 44 jours pour les exportations et 63 jours pour les importations, soit respectivement 12 et 15 jours de plus que la moyenne des autres pays de l'Afrique subsaharienne.¹²

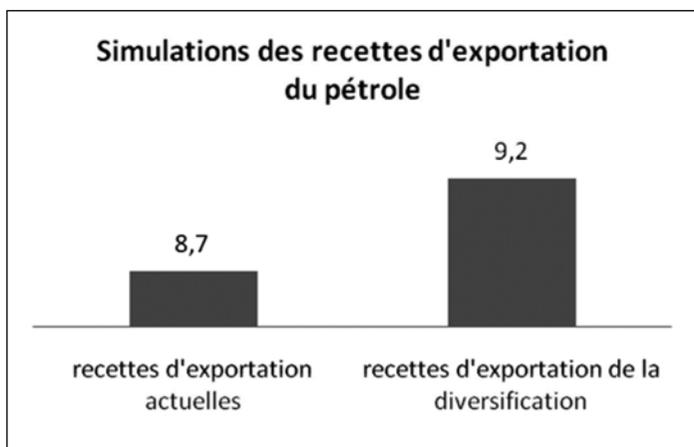
Le raisonnement souvent avancé est que l'intégration régionale dans les pays d'Afrique n'est pas très efficace, parce que les pays possèdent les mêmes ressources naturelles. Cela ne se justifie pas, parce que l'on ne tient pas compte des possibilités d'échanges transfrontaliers entre les différentes régions.

Les gains de la diversification

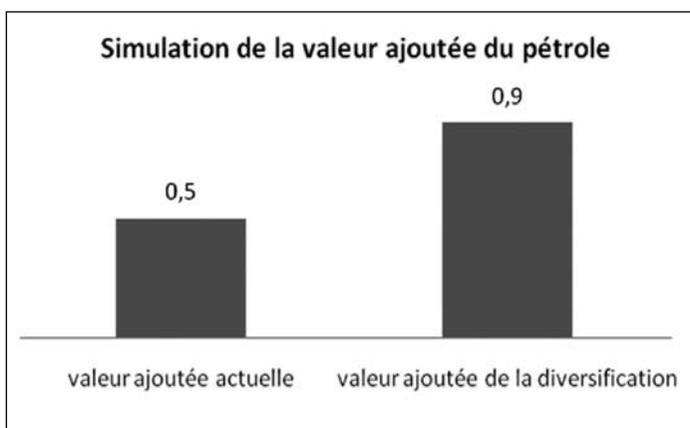
La stratégie de diversification, si elle est appliquée de façon effective et méthodique, comporte des gains substantiels pour l'économie nationale, comme le montrent clairement les simulations que nous avons faites. Ces simulations se basent sur les formules contenues dans l'approche méthodologique de cette recherche et se fondent sur la stratégie de transformation locale des matières premières. En effet, la diversification peut revêtir une orientation horizontale (élargissement de la gamme des produits) et/ou verticale (transformation des produits bruts en produits semi-finis et finis et remontée des filières).

Congo (2010)

La stratégie de diversification dans le secteur pétrolier du Congo montre que le gain qui découle de cette stratégie est élevé. Les recettes générées passent de 8,7 milliards de dollars à 9,2 milliards de dollars, comme le montrent les simulations reproduites dans le graphique suivant.



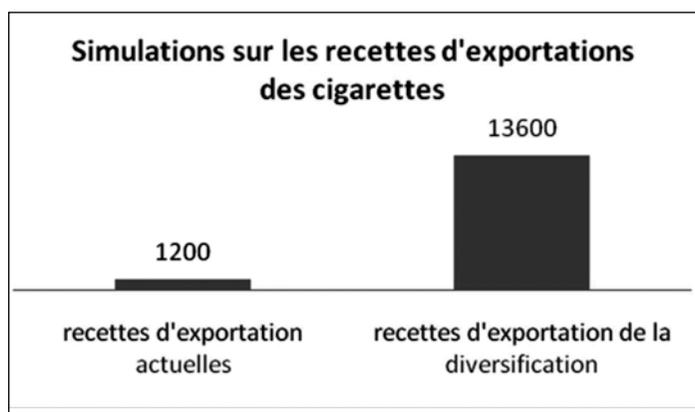
Graphique 4.3 : Simulations des recettes de la diversification du pétrole (en milliards de dollars)



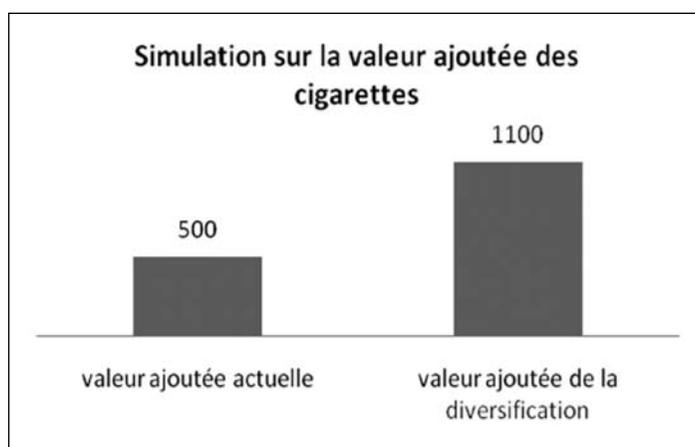
Graphique 4.4 : Simulation de la valeur ajoutée de la diversification du pétrole (en milliards de dollars)

Burundi (2005)

Les estimations montrent que si le tabac est transformé sur place, les recettes d'exportations ainsi que la valeur ajoutée passeront de 1,2 milliard de francs burundais à 13,6 milliards francs burundais.



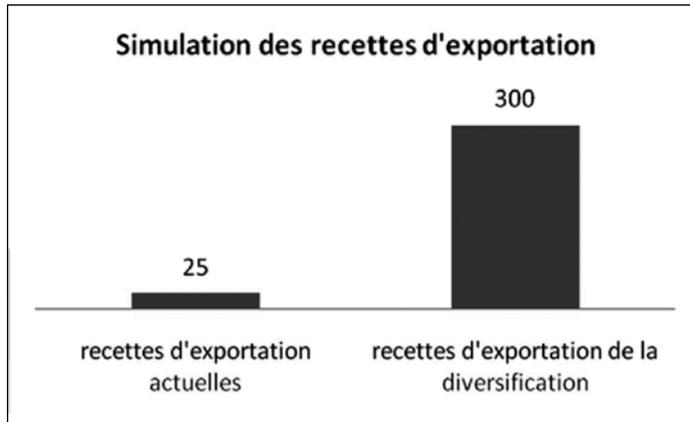
Graphique 4.5 : Simulations des recettes d'exportations des cigarettes (en millions de francs burundais)



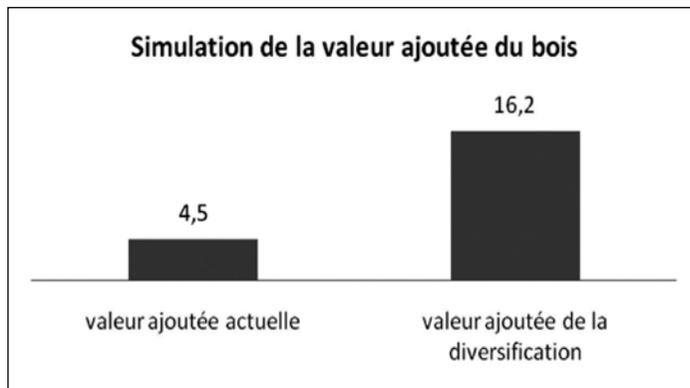
Graphique 4.6 : Simulations de la valeur ajoutée des cigarettes (en millions de francs burundais)

RDC (2009)

En RDC, la diversification de l'industrie du bois par la transformation locale de ce produit devrait apporter d'importants gains pour l'économie du pays. En effet, les simulations montrent que les recettes d'exportations passeraient de 25 millions d'euros à plus de 300 millions d'euros.



Graphique 4.7 : Simulations des recettes de la diversification du bois (en millions d'euros)



Graphique 4.8 : Simulations de la valeur ajoutée de la diversification (en millions d'euros)

Source : Auteur, sur la base des données de la DGF

Une partie des produits transformés à plus forte valeur ajoutée, du fait de l'exécution de stratégies de diversification et de transformation locale de matières premières, sera l'objet d'échanges intra-régionaux et l'autre partie sera échangée en dehors de la zone CEEAC, dans les pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie. Des gains importants découlant du commerce intérieur et extérieur sont possibles grâce à la diversification. Des politiques à moyen et long terme, volontaristes, conçues et appliquées méthodiquement par les Etats des pays des Grands Lacs dans le développement des infrastructures, le renforcement du capital humain et dans l'amélioration du cadre institutionnel, sont nécessaires pour atteindre cet objectif.

La diversification comme source de paix dans la région des grands lacs

Les pays riches en ressources naturelles sont souvent exposés à des risques de conflits en raison du taux de chômage élevé, des inégalités et des difficultés d'accès de la majorité de la population aux services sociaux de base (éducation, santé, etc.). Pour éviter les conflits, les Etats doivent prendre des mesures économiques qui atténuent les risques de conflit, notamment :

- la mise en œuvre d'une politique de diversification économique favorisant la production des richesses et la création des emplois et supprimant l'économie de rente, la vulnérabilité des économies et des institutions face aux chocs;
- une répartition plus équitable des richesses en vue de réduire les inégalités et la pauvreté ;
- l'adoption des politiques macroéconomiques qui favorisent les investissements publics et le développement des exportations autres que les ressources naturelles.

Conclusion et recommandations

Les trois pays, objet de notre étude, sont riches en ressources naturelles. Cependant, ces ressources sont exportées à l'état brut et font l'objet d'une transformation très limitée et qui n'apporte pas une grande valeur ajoutée. L'insuffisance des voies en communication, les contraintes d'intégration constituent les limites du développement des échanges commerciaux entre les pays. Mais les simulations présentées dans notre étude montrent des gains en termes de recettes d'exportations, de valeur ajoutée, d'industrialisation et des échanges entre pays.

En ce qui concerne les trois pays, il est nécessaire de donner plus de pouvoir aux collectivités locales tout en les contrôlant (politique de décentralisation) et d'instaurer une bonne gouvernance dans le sens de l'alternance démocratique. Le monopole du pouvoir par un groupe ne favorise pas la diversification économique. Le manque d'alternance démocratique est une source d'instabilité.

Le libéralisme intégral est un frein au développement économique de ces pays. Il favorise le capital étranger, les importations des produits étrangers au détriment de la production locale. Ces pays doivent penser à protéger une partie des activités économiques qui boostent l'économie nationale et favorisent son industrialisation.

La paix, la sécurité jouent un rôle important dans la mise en œuvre d'une véritable intégration régionale. La paix, la résolution des conflits doivent mériter une attention particulière pour créer un environnement propice pour le développement des échanges commerciaux.

Les restrictions sur la libre circulation de la main-d'œuvre qualifiée et des capitaux constituent des freins au processus d'intégration régionale.

Congo

Le Congo est un pays essentiellement dépendant du pétrole. Il demeure donc vulnérable aux chocs exogènes occasionnés par la baisse du prix du baril de pétrole, et le retard dans la production minière. Les secteurs capables d'améliorer la diversification économique sont l'agriculture et l'élevage, l'industrie manufacturière, les bâtiments et travaux publics, les transports et les télécommunications et, enfin, le commerce.

Au cours de la période 2011 à 2013, le total des dépenses d'investissement a augmenté au taux moyen de 30,0 pour cent. Les dépenses d'investissement ont représenté une moyenne de 56,0 pour cent des dépenses totales et elles représentent par an 35,3 pour cent du PIB en moyenne. Les infrastructures ont représenté plus de 39 pour cent du budget total durant la même période. En revanche, pour la même période, le secteur productif est passé de 7,6 pour cent à 5,1 pour cent en 2013 (Banque mondiale 2014 pour les statistiques). Le Congo a dépensé en moyenne entre 2008 et 2013 une somme de 600 millions de dollars US en électricité et en infrastructures routières. Le Congo a plus investi que la RDC par exemple dans les secteurs précités, mais le pays produit moins d'électricité et a toujours un pourcentage plus faible de routes revêtues (Banque mondiale 2014).

Le manque d'organes de contrôle ne permet pas d'améliorer la qualité des investissements publics, ce qui conduit à une évaporation des ressources publiques. Le Congo doit développer une politique monétaire qui traduit la souveraineté monétaire dans les pays de la zone.

RDC

Du point de vue de la superficie de la RDC et de sa forte population, le pays doit s'acheminer vers le fédéralisme. Ce système correspond à des grands pays. Le pays doit veiller à ce que les excédents miniers favorisent la diversification économique. La RDC doit lutter contre la dollarisation, qui rend le pays dépendant de la Banque centrale américaine.

Burundi

La transformation locale des matières premières va permettre de réduire le pourcentage d'exportations des matières premières brutes.

En ce qui concerne les données sur les budgets des pays, la difficulté dans l'accès à ces données, nous donnerons ici quelques indicateurs sur l'état des infrastructures des trois pays.

	Densité routière (Km/100km ²)	Routes revêtues (% du réseau routier total)	Indice de performance en logistique (1 = faible et 5 = élevée)
Burundi	44	77,1	-
Congo	5	9,7	2,48
RDC	7	0,48	2,68

Source : CEEAC 2013

Au Burundi, le coût du transport est très élevé en raison de l'éloignement des ports et de la faible densité du réseau des transports.

Le développement du secteur transport est prioritaire et l'amélioration de la qualité des infrastructures de transport est vitale pour permettre la baisse des coûts des importations et des exportations.

En RDC, le réseau routier est très altéré et son développement est un défi pour la réduction des coûts de transport et de l'implantation des zones économiques.

Les implications politiques de cette étude:

- le développement des échanges entre pays est un facteur de paix, de stabilité et de développement pour la sous-région ;
- la nécessité de développer des infrastructures transfrontalières de transport et de communication est un atout majeur pour la compétitivité des économies de la sous-région ;
- la libre circulation des personnes et des biens est un facteur déterminant dans la perspective de l'intégration économique de la sous-région ;
- la stratégie de diversification implique la conception et l'exécution des politiques volontaristes de filière dans l'agriculture, les industries de transformation et les services dans chaque pays.

Notes

1. Hakim Ben Hammouda, Nassim Oulmane, Mustapha SadniJallad, « Quelles politiques pour diversifier les économies d'Afrique du Nord », Revue économique, Vol. N°1, Janvier 2009, p.133-156.
2. Hakim Ben Hammouda, Nassim Oulmane, Mustapha SadniJallad, « Quelles politiques pour diversifier les économies d'Afrique du Nord », Revue économique, Vol. N°1, Janvier 2009, p.142.
3. L'analyse coût-bénéfice. Il aurait été intéressant d'utiliser l'analyse coût-bénéfice, mais l'indisponibilité des données ne nous permet pas d'appliquer cette méthode (voir annexe pour la formule).
4. Au cours de cette dernière décennie, le taux de croissance moyen annuel a été de 6% ;
5. Les perspectives de l'économie congolaise s'annoncent favorables, avec les travaux sur le champ pétrolier de Moho nord, mais surtout avec la mise en exploitation prochaine des mines de fer et de potasse.

6. INS : Institut national de la Statistique.
7. INS : Institut national de la Statistique.
8. INS : Institut national de la Statistique.
9. Les chiffres sont tirés du document sur la formulation de programmes d'appui au secteur privé dans les pays de la CEEAC, PADSP Régional, Diagnostic Burundi, André Moukam, juillet 2010.
10. La RDC est l'un des pays au monde disposant d'un potentiel hydroélectrique parmi les plus importants au monde, avec un potentiel identifié, supérieur à 100 000 MW. Le pays est déjà exportateur net d'électricité avec INGA.
11. Elle se mesure par la moyenne simple de deux indicateurs, la part du secteur manufacturier dans le PIB d'un pays et la part des activités faisant appel à des technologies moyennes de pointe dans la VAM (CEEAC, 2013).
12. Rapport(2010) de la Banque Centrale de la RDC (pour les chiffres).

Bibliographie

- Acemoglu D. et Zilibotti. 1997, « Was Prometheus unbound by chance? Risk Diversification and growth », *Journal of political economy*, n°105, pp. 709-751.
- Avom D. et Carmignani F., (2010), « Croissance économique et réduction de la pauvreté en Afrique centrale », *Revue Economie Appliquée*, tome LXI, n° 4.
- Banque Africaine de Développement, (2008), Document de Stratégie par Pays, 2008-2011, *Département Pays et Régional, Région Est A (OREA)*.
- Banque mondiale., 2014, Rapport de suivi de la situation économique et financière de la République du Congo, Première édition, septembre 2014.
- Banque mondiale (2012), La défragmentation de l'Afrique, approfondissement de l'intégration du commerce régional des biens et services, Washington DC 20433.
- Berthelemy, Jean-Claude, 2005, « Commerce international et diversification économique », *Revue d'économie politique*, Dalloz.
- Brenton Paul *et al.*, 2012, « Une activité risquée, la pratique du commerce transfrontières par les femmes pauvres dans la région africaine des Grands Lacs », Banque mondiale.
- C.E.E.A.C., 2013, Stratégie de développement du secteur industriel de l'Afrique centrale, *Etats des lieux et diagnostic*, Rapport final.
- CEA, 2004, « Trade Liberalization under the Doha Development Agenda: options and consequences for Africa », ATPC Work in Progress, août 2004, Addis Abeba, Ethiopia.
- CEEAC, 2007, Vision stratégique de la CEEAC à l'horizon 2025, 13ème conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC, Brazzaville (République du Congo).
- CEEAC, 2013, Stratégie de Développement du Secteur Industriel de l'Afrique centrale. Etat des lieux et diagnostic, Rapport Final, Secrétariat Général.
- Collier, P., 2004, « Ressources naturelles, développement et conflits : liens de causalité et mesures politiques », *Revue d'économie de développement de Boeck*.
- Collier, P., Hoeffler, A. et Soderbom, M., (2004, « On the Duration of Civil War », *Journal of Peace research*.
- Cottet Christophe, Madariaga Nicole et Jégou Nicolas, 2012, « La diversification des exportations en zone franc : degré, sophistication et dynamique », *Revue Macroéconomie et Développement*, n° 3.

- Croissard, Steven, « L'économie internationale selon Paul Krugman », attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université Grenoble II et à l'Université de Valence (France), article internet.
- Fontagne, Lionel, « Commerce International », *Revue Economie régionale et urbaine*, article internet.
- Gouzou, Jérôme (Team leader), Maria Eriksson-Baaz et Anna-Maria Olsson, 2009, « République Démocratique du Congo, Profil Genre », in *Develop-IPM International*, Asdi.
- Hakim Ben Hammouda, Nassim Oulmane, Mustapha SadniJallad, 2009, « Quelles politiques pour diversifier les économies d'Afrique du Nord », *Revue économique*, Vol.n°1, p.133-156.
- Hakim Ben Hammouda, Nassim Oulmane, Musatapha Sadni Jallad, 2009, « D'une diversification spontanée à une diversification organisée, Quelles politiques pour diversifier les économies d'Afrique du Nord ? », *Revue économique*, Vol., 60, n° 1, janvier, p. 133-156.
- Institut National de la Statistique de la République du Congo, 2012, « Caractéristiques socioéconomiques de la population », Bureau Central du Recensement, p.55.
- Krugman, P., *L'économie auto-organisatrice*, traduction de la première édition américaine par F. Leloup.
- Maah Maah Samuel-Raoul et Touka Jules Rommel, CEEAC, 2013, Stratégie de Développement du Secteur industriel de l'Afrique Centrale : Etat des lieux et diagnostic, Rapport final.
- Moukam André, 2010, Programmes d'appui au secteur privé pour les pays d'Afrique Centrale, PADSP Régional, diagnostic pays, Centre pour le Développement de l'Entreprise(CDE).
- Rapport Fonds Monétaire International, (2013), FMI n°13/225.
- Rapports sur le Commerce Mondial (2010) « Théories du commerce international et ressources naturelles », pp.72-111.
- Romer, P., 1990, «Endogenous technological change», *Journal of political economy*, Vol. 98, n° 5, 1990.
- Sachs, J., & Warner, A., 2001, «The Curse of natural resources», *European Economic Review*, 45, p.827-838.
- Stanley, L., D. et Bunnag., 2001, «A new look at the benefits of diversification : Lessons fro, Central America», *Applied economics*, n° 33, pp. 1369-1383.
- Touré Zeneb Diarra Aïssé, Traoré Fatoumata, 2011, *Profil Genre du Burundi*, Tunis, Banque Africaine de Développement.
- Tokindang Sibaye Joël et Gbetnkom Daniel, Burundi, 2014, *Perspectives économiques en Afrique*, 2014, p. 1-14.
- World Bank, 2008, « Regional Trade in Food staples: prospects for stimulating Agricultural Growth and moderating Short-Term Food Security Crises in eastern and Southern africa» Report n°46929-AFR, World Bank, Washington DC.

Annexe

L'Analyse Coût-Bénéfice (ACB) consiste à évaluer les bénéfices afin de les comparer aux coûts sur la base d'un étalon de mesure commun qu'est l'unité monétaire. L'ACB peut porter sur des projets spécifiques (construction d'une autoroute), mais aussi sur des politiques plus larges telles que la lutte contre le changement climatique.

Les deux indices que sont le Ratio Bénéfice Coût (équation 1) et la Valeur Actualisée Nette (équation 2) permettent de synthétiser les résultats d'une ACB. Les projets ou politiques ayant les RBC ou les VAN les plus élevés sont à favoriser ; si les coûts sont supérieurs aux bénéfices (VAN < 0, RBC < 1), ceux-ci ne remplissent pas le critère coût-bénéfice et ne sont pas théoriquement à réaliser.

$$(1) \quad RBC = \sum_{i=t_0}^{t_0+T} \frac{B_i}{(1+a)^i} / \sum_{i=t_0}^{t_0+T} \frac{C_i}{(1+a)^i}$$

$$(2) \quad VAN = \sum_{i=t_0}^{t_0+T} \frac{B_i + C_i}{(1+a)^i} + Vr - I_0$$

Avec : a : taux d'actualisation, B_i : bénéfices réalisés durant l'année i , C_i : coûts durant l'année i , t_0 : année de mise en place, T : durée du programme, Vr : valeur résiduelle du projet,

I_0 : investissement initial.

Une évaluation économique peut être définie comme un processus faisant intervenir des techniques optimales d'allocation des ressources. Elle fournit au décideur les différents éléments pour lui permettre de faire un choix entre plusieurs programmes ou projets. Elle permet d'estimer la valeur des biens (ou des services) qu'il sera nécessaire d'acquérir pour chacun des projets ainsi que les avantages (en termes d'efficacité, d'utilité ou encore de bénéfice) que l'on peut en attendre. Le résultat est donné sous la forme d'un ratio coût-avantage pour chacun des projets.

